



Etre soigné,

c'est aussi être informé

Département de Médecine Nucléaire

Professeur ISABELLE BERRY, Coordonnateur

Professeur PIERRE PAYOUX, Coordonnateur Adjoint

Hôpital Rangueil – Bâtiment H1 – 1^{er} sous-sol

1, avenue Jean-Poulhès – TSA 50032 – 31059 Toulouse Cedex 9

Hôpital Pierre-Paul RIQUET

Place du Docteur Baylac – TSA 40031 – 31059 Toulouse Cedex 9

Information patient n°2 :

La scintigraphie osseuse

PÔLE IMAGERIE MÉDICALE

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE TOULOUSE

La scintigraphie osseuse

Qu'est-ce que c'est ?

La scintigraphie osseuse, réalisée après administration d'un médicament radioactif, permet d'étudier le squelette et de mettre en évidence précocement des anomalies osseuses, parfois non encore visibles sur les radiographies. Le rayonnement émis est détecté par une gamma caméra qui réalise des images du squelette.

Est-ce dangereux ou douloureux ?

Le médicament administré a une très faible radioactivité. Il n'est pas toxique, ne provoque ni allergie, ni malaise et est indolore.

Il est administré par voie intraveineuse. Seule la piqûre de l'aiguille peut entraîner une légère douleur. L'administration à proprement parler du médicament est indolore. La réalisation des images n'est pas douloureuse

Qui peut passer cet examen ?

Tout le monde peut bénéficier de cet examen sur prescription médicale.

Chez la femme en âge de procréer sans contraception, l'examen ne peut être réalisé que durant les 10 jours suivant le début des règles. Avant l'administration, il est IMPERATIF de signaler une grossesse, un allaitement ou un retard de règles ainsi que la réalisation d'un examen scintigraphique 48h avant votre examen.

Quelle préparation avant l'examen ?

Cet examen ne nécessite aucune préparation. Il n'est pas nécessaire d'être à jeun. Vous pouvez manger et boire normalement.

Vous devez nous signaler si vous avez bénéficié d'une autre scintigraphie dans les 2 derniers jours.

Comment se déroule l'examen ?

L'examen se déroule de la façon suivante :

1. Injection du médicament radioactif.

Cette injection est parfois effectuée sur la table d'examen pour enregistrer des images " précoces ".

2. Attente de l'ordre de 2 à 3 heures, temps nécessaire au produit pour se fixer sur l'os. Durant cette attente il est recommandé de boire environ 1 litre d'eau afin d'éliminer le produit qui ne se fixe pas sur votre squelette.

Il est aussi recommandé d'uriner fréquemment afin de favoriser cette élimination. Juste avant l'examen, nous vous demandons d'uriner une dernière fois car les clichés doivent être réalisés la vessie vide (une vessie pleine gênant l'examen du bassin).

3. Acquisition d'une série d'images.

Vous resterez immobile en position allongée sur la table d'examen environ 20 à 30 mn, en respirant normalement.

Le(la) manipulateur(trice) est présent(e) durant toute la durée de l'examen.

Après l'examen ?

Avant de quitter le service, il vous sera demandé impérativement d'uriner dans les toilettes dédiées aux patients ayant été injectés et de vous laver soigneusement les mains.

Le médecin responsable de l'examen transmet les résultats au médecin prescripteur par courrier.

Vous pouvez reprendre vos activités et vous alimenter normalement.

Durant le reste de la journée, il est recommandé de continuer à boire et uriner fréquemment.

L'exposition liée à la radioactivité résiduelle diminuera avec la distance et le temps.

Selon le principe de précaution, pendant les prochaines 24 heures, il convient d'éviter tout contact rapproché et prolongé avec une femme enceinte ou un enfant.

L'équipe soignante se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.



Conception
Département de Médecine Nucléaire

Conception graphique (septembre 2004) - Mise à jour décembre 2014 : Direction de la Communication

Impression : Centre de Reprographie du CHU de Toulouse

© 2004, CHU Toulouse - 2, rue Viguerie - 31059 Toulouse cedex 9